

Un dentiste nancéien lors de la Première Guerre Mondiale : Henri Petit (1885-1966)

A dentist from Nancy during World War I: Henri Petit (1885-1966)

Mathilde Hagelstein*, Alain Westphal* et Alain Fontaine***

* étudiante à la Faculté d'Odontologie de Nancy (Université de Lorraine)

** ancien MCU-PH à la Faculté d'Odontologie de Nancy. Initiateur de l'enseignement optionnel d'Histoire de l'Odontologie en 1999

*** ancien P1G à la Faculté d'Odontologie de Nancy

Mots clés	Résumé
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dentiste ❖ Première guerre mondiale ❖ Henri Petit 	<p>D'abord simples soldats au début du conflit, les chirurgiens-dentistes servaient principalement en tant que brancardiers ou infirmiers. Certains d'entre eux prodiguaient des soins dentaires à leurs camarades pour les soulager mais ces soins restaient très limités. Leur contribution en tant que soignants fut peu à peu reconnue par le Service de Santé, ce qui permit d'encadrer et de mieux organiser leur activité sur le front et à l'arrière. L'obtention du titre de chirurgien-dentiste militaire s'est ainsi révélée être une longue lutte. L'exemple d'Henri Petit, jeune chirurgien-dentiste nancéien mobilisé en 1914, illustre parfaitement l'évolution du statut des chirurgiens-dentistes lors de la Première Guerre mondiale.</p>

Keywords	Abstract
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dentist ❖ World War I ❖ Henri Petit 	<p>First of all, implicated as soldiers at the beginning of the conflict, the dental surgeons were useful mainly as stretcher-bearers or male nurses. Some of them lavished dental care with their comrades in arms to relieve them but this care remained very limited. Their contribution as dental practitioner was recognized very slowly by the Health service what made it possible to frame and to better organize their activity on the front and in the back. Obtaining the military title of dental surgeon appeared as a long fight. The example of Henri Petit, young Nancy dental surgeon mobilized in 1914, illustrates perfectly the evolution of the statute of the dental surgeons at the time of the First World War.</p>

Introduction

Nous nous sommes intéressés à la place des chirurgiens-dentistes pendant la Première Guerre mondiale et plus particulièrement à celle du nancéien Henri Petit, dentiste qui a vécu toutes les évolutions du statut les 4 années du conflit. Nous avons pu rencontrer Daniel Petit (le fils d'Henri) peu de temps avant son décès le 31 décembre 2016. Au fil de notre entretien nous avons pu constater que les membres de la famille Petit sont de grands collectionneurs (photographies, timbres, matériel dentaire...) Henri Petit était passionné de photographie. Avec son appareil Vest Pocket, celui que Harding en 2014 appelle « l'appareil des soldats », il a pris énormément de clichés lors de la guerre. Il doit être, en France, un des rares dentistes à avoir ramené autant de photos. Ses clichés ont été confiés par Daniel Petit au Pôle lorrain de l'image de Nancy, sous la responsabilité de Jean Pierre Putois. Ce dernier a consacré beaucoup de temps à nous faire visiter le fonds Petit. Ces photographies et le témoignage que nous avons recueilli auprès de Daniel Petit, nous ont permis de retracer l'histoire d'Henri Petit tant sur les plans personnel, professionnel que militaire. Dans la

première partie nous traiterons de l'évolution du statut du chirurgien-dentiste lors de ce conflit puis dans la deuxième partie nous présenterons l'histoire d'Henri Petit.

La place du Chirurgien-dentiste sur le terrain lors de la Première Guerre mondiale

Situation avant la guerre

En 1907, le Dr Siffre, médecin-dentiste, rédige un rapport intitulé « Le Service dentaire dans l'armée française ». Il y décrit l'hygiène bucco-dentaire déplorable des soldats et souligne déjà l'importance du chirurgien-dentiste dans l'armée. Il fait également des comparaisons avec d'autres pays notamment l'Angleterre et l'Amérique. Et il présente une nomenclature générale des instruments mis à la disposition du Service de Santé (contenu des boîtes mises à disposition, matériel en fonction des actes à réaliser...).

* 4 rue Alfred Mézières, 54000 Nancy, alain.westphal@free.fr

Statut lors de l'entrée en guerre.

Au début du conflit, les dentistes sont mobilisés comme simples soldats, le métier n'existant pas dans l'armée. Ils sont exposés en premières lignes et répartis dans tous les corps d'armée, à tous les postes subalternes. Beaucoup ont servi en tant que brancardiers ou infirmiers. Ils sont sans grade, ni statut, n'ont aucune compensation et sont placés sous les ordres du médecin en chef. Georges Villain rédige un rapport sur la situation en 1915. Cette question est largement documentée (Augier en 1986, Salf et Augier en 1996, Gendre en 2007, Peniguel en 2012, Morillon et Falabregues en 2014 dont l'ouvrage s'intéresse en particulier aux uniformes). Mais dans le tome 44, n° 1 de la revue Médecine et Armées de février 2016 consacré au « Centenaire de la Grande Guerre », une colonne de la p. 53 rappelle laconiquement que le soldat édenté est considéré comme inapte et qu'il a existé des cabinets dentaires de garnison dans la XV^e région militaire (Marseille).

Les sections du Service de santé sont organisées en fonction de leur proximité avec le front

Le service régimentaire, au plus près des lignes de combat, est composé d'1 médecin chef du rang de médecin major, de 3 médecins aide-majors, de 3 médecins auxiliaires, d'1 pharmacien, d'1 dentiste auxiliaire, de 12 infirmiers et de 48 brancardiers.

- Le Service de santé divisionnaire : 1 médecin chef divisionnaire, un groupe de brancardiers divisionnaires, 8 médecins dont 6 auxiliaires, 1 pharmacien, 2 officiers d'administration, 2 ministres des cultes, des officiers du train
- Le Service de santé du corps d'armée : 10 médecins, 3 pharmaciens, 205 brancardiers, 6 sous-officiers

À cette période, les soins dentaires se limitent à l'ablation de tartre, à la cautérisation des gencives, aux extractions des dents et aux obturations au moyen d'amalgames et de ciments (Amphitrite33 en 2010).

Vers une pratique dentaire au front

Globalement, le début des combats va provoquer des désastres sanitaires et la nécessité de réformer le service de santé (Mignon en 1927, Ferrandis en 2015). Le mode de vie des tranchées met à rude épreuve la santé des soldats. Ces derniers présentent une hygiène bucco-dentaire médiocre, très peu utilisent une brosse à dent. De plus, leur alimentation est trop carnée, elle comprend beaucoup de conserves et un excès d'épices sans oublier le tabac. Les pathologies dentaires se développent : maladie carieuse, gingivite, abcès dentaires, perte des dents, détérioration des prothèses, le tout amène à des problèmes fonctionnels engendrant des troubles de la mastication et de la digestion ou à des infections intestinales. Afin de soulager la douleur de leurs camarades, les dentistes réalisent, bien souvent à même le sol des tranchées, des extractions, des pansements, des obturations, des parages canalaires, des nettoyages, des traitements de gingivites, des cautérisations, des scellements de

couronnes ou encore des réparations d'appareil. Pour cela ils utilisent le matériel qu'ils ont à disposition, notamment la boîte de stomatologie n°6 (Eric Salf et Sylvie Augier, 1996). Certains profitent de leur permission pour ramener du matériel de leur cabinet dentaire. Au fur et à mesure, ce sont de véritables services qui se mettent en place dans lesquels l'extraction prédomine. Ils promulguent également des conseils aux soldats pour qu'ils conservent une bonne hygiène bucco-dentaire. Plus en retrait, des dentistes civils ouvrent des cabinets dentaires de campagne. Ils disposent en général d'installations peu encombrantes, mobiles et facilement transportables. Ils réalisent principalement des soins conservateurs : nettoyage des dents, obturations... Les soldats doivent disposer d'un laissez-passer pour accéder à ces cabinets.

La reconnaissance du statut de dentiste militaire

De nombreuses pétitions ont été initiées par les dentistes et par des associations dentaires réclamant une place légitime dans le personnel du Service de Santé (Gérard en 2012). Après avis favorable du président Raymond Poincaré, originaire de Nancy, les décrets du 26 février et du 1er mars 1916 permettent l'emploi du dentiste militaire dans l'armée de terre et dans la marine. Justin Godart, Sous-secrétaire d'Etat au Service de santé fixe, par instruction du 27 février 1916, que les dentistes sont nommés « Adjudants sous-officiers » des sections d'infirmiers. Suite à cela, ils portent un uniforme d'adjudant infirmier avec à leur collet le caducée d'argent, accompagné à l'extérieur de la lettre D haute de 1 cm et ils ont droit au brassard de la convention de Genève. Le quota est limité à 1000 avec priorité aux enseignants et au personnel scientifique des écoles dentaires.

Des fonctions diverses pour les chirurgiens-dentistes

Dans la zone des armées on retrouve :

- les voitures de stomatologie,
- les services de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale,
- les centres d'édentés,
- les cabinets dentaires.

Dans la zone de l'intérieur on retrouve :

- les centres d'édentés,
- les cabinets dentaires de garnison,
- les centres de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale,
- les laboratoires de prothèse dentaire.

Les voitures de stomatologie constituent de véritables cabinets dentaires automobiles. Le premier modèle d'automobile dentaire a été élaboré par le médecin dentiste Gaumerais et il a été adopté le 31 juillet 1915 après inspection par Justin Godart. L'équipe est composée d'un médecin stomatologiste et d'un dentiste militaire ou alors de deux dentistes militaires, ainsi que de deux techniciens dentaires et d'un conducteur. Les voitures ont pour but de limiter le renvoi des soldats vers l'arrière. Elles permettent aux

dentistes d'assurer les soins dentaires, la pose ou les réparations d'appareils dentaires, de donner les premiers soins prothétiques nécessaires pour permettre l'évacuation rapide des blessés maxillo-faciaux. Les voitures de stomatologie se rendent également auprès des troupes dépourvues de service dentaire régulier. Elles sont placées de manière à éviter de longs trajets pour les soldats et elles se rapprochent toujours plus des lignes de combat.

D'un point de vue plus technique, la voiture se divise en deux parties : le tiers antérieur contient le laboratoire pour les réparations de prothèses ; les deux tiers restants correspondent au cabinet dentaire. Le panneau arrière s'ouvre en deux grandes parties égales ; l'une d'entre elles est équipée d'une fenêtre prolongeant le toit et l'autre forme une plateforme sur laquelle se trouve solidement fixé le fauteuil avec à côté le crachoir qui s'évacue directement à l'extérieur. L'ensemble est fermé par des toiles tendues munies de fenêtres. A l'intérieur on retrouve des étagères contenant l'instrumentation et les pansements. Plusieurs baies vitrées sont disposées afin d'apporter de la lumière.

Les soins sont réalisés avec un tour à pied, le véhicule ne disposant pas d'électricité. Un lavabo à pédale est alimenté en eau par un réservoir métallique pouvant contenir une dizaine de litres ; et en cas de besoin il est possible de chauffer l'eau grâce à un appareil à essence.

À la fin de l'année 1916, des femmes viennent rejoindre ces véhicules de stomatologie suite à la pénurie de mécaniciens dentistes. Leur tâche consiste à couler des modèles en plâtre, les monter en articulateur, à confectionner des cires d'articulé ou encore à polir les prothèses. La participation de ces femmes a permis de doubler le nombre de prothèses réalisées par les dentistes ayant survécu aux bombardements.

Les centres d'édentés. La responsabilité des centres dans la zone armée est confiée à des médecins stomatologues, assistés par des dentistes militaires et par des techniciens dentaires. Leur organisation est entièrement dévolue à la mise en place d'appareils dentaires. Ils sont situés à proximité des services maxillo-faciaux mais en sont totalement indépendants. On compte un centre d'édentés par armée. À l'arrière, trois centres d'édentés sont créés dès novembre 1914 : un au Val-De-Grâce, un autre à l'hôpital Desgenettes de Lyon et le dernier à l'hôpital St Nicolas de Bordeaux. Ces centres collaborent avec les écoles dentaires de Paris, Lyon et Bordeaux ainsi qu'avec le Service de santé des Armées. Les édentés représentent un véritable fléau pour les effectifs. En effet, ils sont déclarés inaptes au combat par les autorités militaires et sont réformés ou placés dans le service auxiliaire du fait de leur mauvaise denture. C'est pourquoi Justin Godart crée officiellement les services de prothèse pour les édentés inaptes le 31 juillet 1915. Un centre d'édentés est alors mis en place dans chaque région avec parfois des sous-centres pour éviter les débordements. Dans chaque centre on retrouve un médecin stomatologiste, quelques chirurgiens-

dentistes militaires et une vingtaine de techniciens dentaires. Les conditions d'accès à ces centres se précisent au fur et à mesure, en particulier avec la circulaire du 15 juin 1916 qui précise qu'un édenté est accepté en soins si son état est dégradé et s'il reste moins d'un tiers de surface masticatoire et moins de cinq dents antagonistes. L'appareillage se fait alors en dix jours, lorsque les gencives sont cicatrisées. Cela ne nécessite pas d'hospitalisation, les soldats sont maintenus dans des dépôts, en général des usines. Vers la fin du conflit, 80 dentistes militaires sont affectés à ces centres.

Les cabinets dentaires. Suite au décret du 26 février 1916, des postes dentaires sont aménagés au sein des groupes de brancardiers, de corps d'armée et de division. Ils deviennent au fur et à mesure de véritables cabinets dont la direction est confiée à un ou plusieurs dentistes militaires et sont implantés dans un cantonnement central. Le rôle des dentistes consiste à donner des soins d'urgence à tous les militaires mais cela est limité par le temps, à délivrer des plans de traitement intégraux, à préparer la bouche des édentés pour les appareiller le plus vite possible afin qu'ils puissent rapidement rejoindre le rang des combattants et à introduire des notions d'hygiène bucco-dentaire auprès de la troupe. Les dentistes disposent d'un minimum de matériel : un fauteuil dentaire avec crachoir, un lavabo, un tour à fraise, un assortiment de ciment et d'amalgame, des médicaments fournis par le service de santé et la boîte de stomatologie n° 6. Cette dernière comprend un porte fraise à main, deux élévateurs, une langue de carpe, une seringue à eau, un miroir buccal à manche, un fouloir à guttapercha, une sonde courbe, un ciseau à émail, un jeu de dix excavateurs, une précelle à pansement, dix daviers, une boîte nickelée contenant six fraises, du fil de platine et de la guttapercha. Concernant les cabinets dentaires de garnison à l'arrière, les soins dentaires sont désorganisés au début et se déroulent en partenariat avec les écoles dentaires de Paris, Lyon et Bordeaux. Mais le 9 juin 1916, une ordonnance ministérielle réorganise très précisément ces soins. 400 cabinets dentaires de garnison sont alors mis en place, mobilisant au total 15 médecins stomatologistes et 500 chirurgiens-dentistes militaires. Les soins prodigués sont gratuits, ils privilégient la conservation des dents sur l'arcade, les extractions étant réalisées en dernier recours.

Services de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale. Ces services localisés à proximité du front sont spécialisés dans la restauration de la face et dans les traitements des délabrements osseux des maxillaires. Leur direction est confiée à un chirurgien en chef spécialisé dans la chirurgie faciale qui est assisté d'un médecin stomatologue et de personnel dentaire. Ils sont en coopération étroite avec un centre de prothèse élémentaire et un cabinet dentaire.

Les centres de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale. Les centres à l'arrière sont créés au fur et à mesure des besoins pour les blessés de la face. En 1919 on en compte 16 dont 3 à Paris. Au niveau des effectifs on retrouve fin 1916 un stomatologue, deux chirurgiens-dentistes militaires et 4 mécaniciens

dentaires. Le 1er janvier 1917 ce sont 215 personnes qui participent activement aux soins dont 40 médecins stomatologistes, 60 dentistes militaires, 15 chirurgiens-dentistes, 50 mécaniciens dentistes.

Ces organisations disparates entre l'Avant et l'Arrière soulignent une hiérarchisation des priorités. En effet sur le front l'objectif principal est de maintenir un pourcentage d'effectifs suffisants en limitant les journées d'indisponibilité générées par toutes sortes de lésions bucco-dentaires. Il faut en priorité soulager les souffrances dentaires des troupes qui rendent les soldats inefficaces au combat et s'assurer que les soldats soient capables de manger leurs rations.

Qui était Henri Petit ?

La famille Petit est originaire de Waldweistroff en Moselle (pays des trois frontières). Après l'annexion de 1870, la famille opte pour la France le 16 mai 1872 et s'installe à Nancy. Elle aura 3 enfants : l'aîné Marcel puis Henri et enfin André. En 1888, le père, Théophile devient directeur de l'École primaire supérieure commerciale et industrielle. A l'issue de la formation élémentaire et à côté du collège classique, cette filière donne aux enfants des classes moyennes une solide formation professionnelle et générale sans les éloigner « du genre de vie auquel ils sont presque tous destinés ». Cette école fournissait un enseignement technique en fonction des besoins professionnels à Nancy. Par exemple des sculpteurs sur bois ont été formés à la demande de Majorelle. En 1900, Théophile rédige une monographie sur l'école primaire supérieure à l'attention du Ministre de l'Instruction publique. Elle est très intéressante et disponible sur Gallica (BnF).

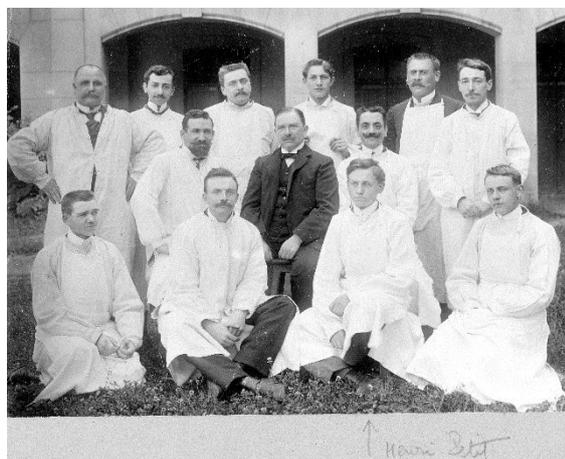


Figure 1. La première promotion issue de l'Institut dentaire de la Faculté de Médecine de Nancy. Henri Petit est au premier rang, le second en partant de la droite.

Suite à la loi Brouardel de 1892, le doyen Gross obtient la création d'un Institut dentaire au sein de la Faculté de Médecine. La rentrée est prévue à l'automne 1901 et le directeur Armand Rosenthal, brutalement décédé, sera remplacé par son fils René (Westphal en 2008 et 2012). Il est demandé à Théophile Petit de trouver 4 ou 5 jeunes élèves pour faire de la dentisterie. Il avait l'habitude de recruter des élèves pour son école. Henri Petit se révélait être adroit de

ses mains et bien qu'il fût destiné à suivre une formation à l'école des Arts et Métiers, son frère aîné Marcel (médecin militaire) le proposa à cette formation. Il est ainsi affecté à ce petit groupe de futurs dentistes qui constituera la première promotion de chirurgiens-dentistes de Nancy. Sa formation durera 3 ans et il obtient le titre de chirurgien-dentiste le 18 juillet 1904, alors qu'il n'est âgé que de 19 ans (fig. 1). Il travailla en tant qu'opérateur pendant deux ans dans le cabinet dentaire Gilles. Après ses deux années de service militaire obligatoire au 79ème régiment d'infanterie de Nancy (qui était également basé à Neufchâteau), il passa dans la réserve avec le grade de soldat de 1ère classe. Il ouvrit son premier cabinet le 1er octobre 1908 rue du Faubourg Saint Jean (ce qui correspond à présent à l'angle de l'Avenue Foch et de l'Avenue Saint Léon à Nancy). À l'époque, la tenue conventionnelle du dentiste était composée d'une veste et d'un pantalon noirs accompagnés d'une cravate ou d'un nœud papillon. La photographie de son cabinet dentaire souligne son apparent souci de l'excellence et un mode d'exercice huppé (fig. 2).

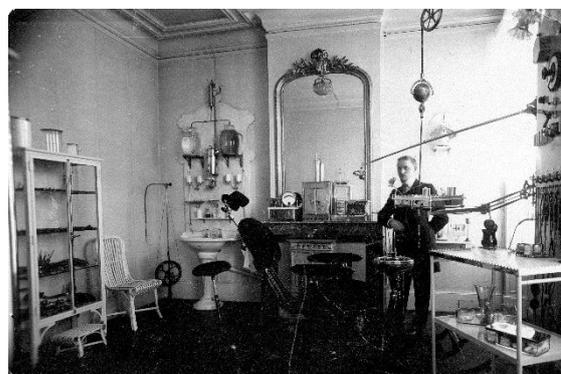


Figure 2. Henri Petit dans son premier cabinet dentaire à Nancy.

Dès le début de la guerre, Henri Petit fut mobilisé comme soldat de 1ère classe (fig. 3, fig. 4). Le 2 août 1914 il est affecté au 79ème régiment d'infanterie. Comme la plupart des anciens de la Grande Guerre, il évoquait peu cette période de son histoire. D'après son fils Daniel, il préférait raconter des petites anecdotes. Il y avait celle, totalement surréaliste, du verre de lampe. Afin de l'obtenir, il avait dû ajouter ce verre à



Figure 3. Henri Petit en uniforme militaire.



Figure 4. Marcel, Henri et André Petit sont au second plan derrière Lucienne Rauch l'épouse d'Henri.

une commande de meubles mais quand le wagon est arrivé il ne contenait que le verre de lampe.



Figure 5. Cabinet dentaire à la caserne de Landremont.

Alors qu'il participe aux combats dans la Somme, il est blessé le 25 septembre 1914 à Cappy, touché aux poumons par des éclats d'obus qu'il conservera toute sa vie. En effet son frère, médecin militaire à Lyon, lui avait conseillé de ne pas se faire opérer pour les retirer du fait du risque infectieux. Daniel Petit nous a décrit les circonstances de cette blessure : « Au début de la guerre, mon père [Henri] parlait avec un médecin du régiment et tout d'un coup il le voit bouche ouverte, sans dents ». Un obus avait arraché l'arrière du crâne du médecin et Henri Petit avait reçu des éclats. Il se retrouve à des postes de plus en plus spécialisés mais toujours à proximité du front. Il est nommé infirmier en mars 1915 et affecté pour sa convalescence au Dépôt des armées de Lorraine (DAL) à la caserne de Landremont à Nancy (fig. 5) de mars 1915 à juin 1916 dans l'actuelle rue du Sergent Blandan). De 1916 à 1918 il participe au Groupement des brancardiers divisionnaires de la 74ème division d'infanterie de l'ambulance 1/44 qui regroupe les cabinets dentaires de garnison, les centres hospitaliers avec services de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale ainsi que les ambulances à cheval (fig. 6). Cette ambulance est d'abord installée au Château de Morey (Meurthe-et-Moselle) de juin à juillet 1916 (fig. 7). Il rejoint ensuite successivement le centre hospitalier de Dugny en octobre 1916 (fig. 8), le centre hospitalier de Verdun en février 1917 en particulier la maison Nathan où est aménagé un service dentaire et enfin le centre dentaire de Pévy près de Reims (fig. 9).



Figure 6. Militaires de l'ambulance 1/44.



Figure 7. Henri Petit à l'intérieur d'un service dentaire en juillet 1916 au château de Morey.

Claude Rousseau, grand spécialiste de l'histoire des équipements dentaires, a écrit un intéressant article en 2003 sur Henri Petit essentiellement orienté sur l'agencement des cabinets dentaires, intitulé « Henri

Petit, créateur d'un cabinet en 1908, dentiste de l'ambulance 1/44 pendant la Grande Guerre ». Claude Rousseau avait découvert la famille Petit lors d'une thèse à Nancy. A l'époque une grande vitrine se situait dans le couloir de la faculté et elle était remplie d'objets (du matériel dentaire essentiellement) dont la plupart avaient été donnés par Claudine Petit, épouse de Daniel. Henri Petit est également cité par Lecomte et Tristan en 2010.

Le 11 septembre 1917, Henri Petit est décoré de la Croix de guerre. En 1918 il est nommé chirurgien-dentiste de 1ère classe au grade de lieutenant. Il participe aux combats de Monchy-Humières près de Compiègne. Son congé de démobilisation survient le 12 mars 1919. Il est suivi de l'ouverture de son second cabinet situé au 48 rue Gambetta à Nancy. Lors des fêtes de l'armistice de 1930, il reçoit la Légion d'honneur à titre militaire place Carrière à Nancy.



Figure 8. Salle de stérilisation au centre hospitalier de Dugny.

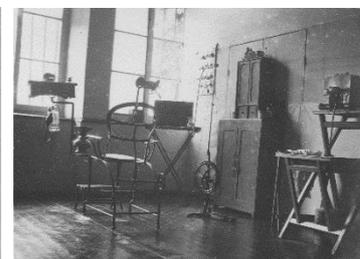


Figure 9. Cabinet dentaire de Pévy en 1917. On retrouve une partie du matériel qui était installé au sein de la maison Nathan à Verdun (Meuse). On note la présence d'un tour à polir disposé sur une machine à coudre produisant l'énergie motrice permettant la finition des prothèses.

Conclusion

La nécessité des soins dentaires au cours de ce conflit a permis de mettre en valeur l'énorme contribution des dentistes. Impliqués sur le front comme à l'arrière, ils ont soigné plusieurs dizaines de milliers de blessés. Grâce à une considérable activité prothétique, ce sont près de 250 000 hommes qui ont pu être rendus aptes au combat, soit l'équivalent d'une armée en termes d'effectif ! À la fin de la guerre les dentistes ont aidé à la reconstruction des « Gueules cassées » et ils ont largement contribué à l'identification des corps, notamment à l'aide des prothèses. Leur grade a bien évolué depuis le début de la guerre, l'exemple d'Henri Petit en est l'illustration parfaite : passant de simple soldat au grade d'adjudant une fois le statut de dentiste militaire reconnu. A partir du 18 octobre 1918, donc peu de temps avant la fin de la guerre, leur grade a encore évolué : on différencie les dentistes auxiliaires (grade d'adjudant), les dentistes de 2ème classe (sous-lieutenant) et les dentistes de 1ère classe (lieutenant). Mais ce statut n'est pas acquis pour autant, en effet dès 1919 les dentistes auxiliaires sont exclus du statut d'officier et les effectifs des dentistes de 2ème et 1ère classe sont revus à la baisse. La lutte

pour une juste reconnaissance du titre de dentiste militaire s'est poursuivie pendant tout le XXe siècle.

Après la guerre, beaucoup de dentistes sont restés réservistes, ce fut le cas d'Henri Petit. Henri Petit nous livre un véritable témoignage au travers de ses photographies. On peut dire qu'il est incontournable dans l'histoire des dentistes militaires de la première guerre mondiale.

Bibliographie

AMPHITRITE33, Un régiment spinalien dans la Grande Guerre. Une rage de dent au 149^e R.I., Disponible sur < <http://amphitrite33.canalblog.com/archives/2010/11/11/19572352.html>> (consulté le 31/03/2016).

AUGIER Sylvie, *Les chirurgiens-dentistes français aux armées pendant la première guerre mondiale (1914-1918). Organisation d'un service dentaire et stomatologie*, Thèse chirurgie-dentaire, Lyon : Université de Lyon I, 1986.

FERRANDIS J. J., La restructuration du service de santé aux armées françaises de 1915 à 1918, *Médecine et Armées*, 44 (1), 2015, p. 17-23

GENDRE Damien, *Les chirurgiens-dentistes au début de la Grande Guerre, brancardiers, infirmiers, ambulanciers, un épisode méconnu*, Thèse de chirurgie dentaire, Paris : Université Paris Descartes, 2007.

GERARD Antoine, *Evolution du statut et du rôle du chirurgien-dentiste des armées « de la Grande Guerre à nos jours »*, Mémoire de l'enseignement optionnel d'histoire de l'Odontologie, Nancy, 2012 (non publié, demander le texte .pdf à alain.westphal@free.fr).

HARDING Colin, *The Vest Pocket Kodak was the soldiers's camera*, Science + media museum, 13 mars 2014, disponible sur < [https://blog.scienceandmediamuseum.org.uk/the-vest-](https://blog.scienceandmediamuseum.org.uk/the-vest-pocket-kodak-was-the-soldiers-camera/)

[pocket-kodak-was-the-soldiers-camera/](https://blog.scienceandmediamuseum.org.uk/the-vest-pocket-kodak-was-the-soldiers-camera/)> (consulté le 31/03/2016).

LECOMTE O, TRISTAN D, « Les praticiens des armées pendant l'histoire de l'art dentaire », *Médecine et Armées*, 2010, 38 (5), p. 473.

MIGNON Alexandre, *Le service de santé pendant la guerre 1914-18. Vol.4, l'évolution du service de santé pendant la guerre 1914-1918*, Paris, Masson, 1927, 831 p.

MORILLON Marc, FALABREGUES Jean-François, *Le service de santé 1914-1918*, Paris, Bernard Giovanangeli ed., 2014, 158 p.

PENIGUEL B., « L'histoire du corps des chirurgiens-dentistes des armées », *Médecine et Armées*, 40 (5), 2012, pp. 471-478.

ROUSSEAU Claude, Henri Petit, créateur d'un cabinet en 1908, dentiste de l'ambulance 1/44 pendant la Grande Guerre, Bulletin de l'Académie nationale de Chirurgie-dentaire, 2003, 46, disponible sur <https://s3-eu-west-1.amazonaws.com/ancd/attachments/993/original/46_Roussseau.pdf?1486979879> (consulté le 31/03/2016).

SALF Eric, AUGIER Sylvie, « Les chirurgiens dentistes français aux armées pendant la Grande Guerre », *Histoire des sciences médicales*, tome XXX, n° 1, 1996, pp.53-59, disponible sur <<http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfsm/hsm/HSMx1996x030x001/HSMx1996x030x001x0053.pdf>> (consulté le 31/03/2016).

SIFFRE Achille, « Le service dentaire dans l'armée française », *La province médicale*, 1907, 109 p., disponible sur Gallica (BnF)

VILLAIN Georges, « La nécessité des soins dentaires dans l'armée ; quinze mois d'expérience. Communication à la société d'Odontologie, 14 novembre 1915 », *Publication de l'Odontologie*, 1916, 10 avril, consulté sur Gallica (BnF)

WESTPHAL Alain, « Les débuts de l'enseignement dentaire public à Nancy après la loi Brouardel de 1892 », *Actes Société française d'histoire de l'art dentaire*, 13, 2008, pp. 44-47.

WESTPHAL Alain, ROSENTHAL-ABERDAM Edith, WEILER Magali, « Armand, René et Armand Rosenthal : une famille au service de l'Institut dentaire de Nancy », *Actes Société française d'histoire de l'art dentaire*, 17, 2012, pp. 36-40.

Nous remercions Daniel Petit, Jean Pierre Puton et Elisabeth Poivre pour leur contribution ainsi que Dominique Petit, fils de Daniel, qui a apporté son expertise à la relecture de ce document.